



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 13 NOVEMBRE 2024 -
Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt-quatre, le treize novembre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU - Raphaël DAGUSÉ - Élise DAGUSÉ - Mickaël ÉTOURNEAU - Michel GABET - Catherine RAUTUREAU – Stéphane DEVIENNE - Nadine PIEUR - Myriam DEGUIL.

Absent : Théo BLANCHARD (procuration donnée à Michel GABET)

Secrétaire de séance : Élise DAGUSÉ

ORDRE DU JOUR :

- Tarifs communaux 2025
- Participation à la consultation par le CDG 85 pour la souscription d'un contrat groupe d'assurance statutaire
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour le bien situé 5, rue Réaumur
- Jardin situé impasse des plantes, rétrocession et prix de vente
- Parcelle cadastrée E 463, rétrocession et prix de vente
- Rapport sur le prix et la qualité du service concernant l'assainissement collectif et non collectif
- Rapport d'activité de la SPL 2023, Vendée Expansion
- Rapport d'activité du SCOM 2023
- Rapport d'activité de Vendée Eau 2023
- Informations diverses

2024-11-61 TARIFS COMMUNAUX 2025

Approuvée à l'unanimité

2024-11-62 PARTICIPATION A LA CONSULTATION PAR LE CDG 85 POUR LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE

Approuvé à l'unanimité

2024-11-63 DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER POUR LE BIEN SITUÉ 5, RUE REAUMUR

Approuvé à l'unanimité

2024-11-64 JARDIN SITUÉ IMPASSE DES PLANTES, RÉTROCESSION ET PRIX DE VENTE

Approuvé à l'unanimité

2024-11-65 PARCELLE CADASTRÉE E 463, RÉTROCESSION ET PRIX DE VENTE

Approuvé à l'unanimité

Vu par le Maire,
Lionel Gazeau

Signé électroniquement par : Lionel
Gazeau
Date de signature : 15/11/2024
Qualité : Maire de Tallud Ste Gemme